

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 juin 2021, à 18H30, Via TEAMS

Procès-verbal

Conseil d'établissement École Saint-Anselme du 15 juin 2021

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum par Mme Caroline Favreau présidente du CÉ à 18:35.

Membres présent.es: Caroline Favreau: parent et présidente du CÉ; Sylvie Beaudoin: directrice de l'école Saint-Anselme; Suzelle Beauregard: enseignante; Geneviève Mallet enseignante; Anick Daneault: psychoéducatrice; Sonia Cuzzolini: enseignante; Annie Johnson: Responsable du service de garde; Hélène Gagnon: enseignante; Magali Letarte: parent et secrétaire du CÉ; Aminata Traoré: parent suppléante; Flavie Grégoire: parent suppléante.

Membres absent.es : Marysol Breton: parent ; Nancy Guénette: parent.; Francis Boucher: parent; Mélanie Taillefer: parent et représentante du comité central de parents;

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un varia au point 7.1 concernant des questions sur la mesure alimentaire par Caroline Favreau. Proposée par Anick Daneault, appuyée par Suzelle Beauregard.

3. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 12 mai 2021.

Lecture et adoption proposée par Anick Daneault, appuyée par Suzelle Beauregard.

4. Sujets pour décision, information, consultation

4.1 Budget Pro forma 2021-2022 (approbation)

Le budget Pro forma 2020-2021 doit être approuvé par le CÉ à chaque année. Une présentation est faite par Mme Beaudoin. Le budget Pro forma, c'est le plan de l'effectif, c'est-à-dire les ressources payées dans l'école par la CSSDM et l'arrimage aux choix faits par l'école pour l'année à venir.

Concernant les activités d'enseignements, une majoration de 1,5 poste en orthopédagogie + 0,5 du poste de Geneviève Mallet en orthopédagogie sont à payer directement dans le budget de l'école. L'an prochain nous aurons 2,0 postes complets

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 juin 2021, à 18H30, Via TEAMS

intégrés et 0,5 de tâche qui permettra d'offrir du soutien linguistique à un orthopédagogue dont c'est l'expertise. Cet orthopédagogue sera donc ajouté aux services déjà présents dans l'école et répondra à un besoin de nos élèves.

Les services aux élèves, la gestion (secrétaire) et l'entretien ménager sont identiques aux effectifs de l'année actuelle.

En collaboration avec l'analyste de la CSSSDM, les calculs sont ajustés pour utiliser le maximum du budget. En conclusion, on nous présente un budget équilibré et contenant un 0,5 poste en soutien en orthopédagogie supplémentaire pour l'année prochaine.

En réponse à une question, Mme Beaudoin confirme que tous les postes sont comblés pour l'année scolaire 2021-2022, les enseignants, les TES et les professionnels. Il a un 2 jours en psychoéducation, vacant pour congé de maternité, qui n'est toujours pas comblé.

L'adoption du budget est proposée par Annie Johnson. et appuyée par Suzelle Beauregard. Mme Favreau passera signer le budget approuvé par le CÉ dans les prochains jours en sa qualité de présidente ce celui-ci.

4.2 Horaire préscolaire TSA en 2021-2022 (approbation)

L'équipe a adapté l'horaire pour les élèves en préscolaire TSA afin de leur éviter l'attente dans les berlines devant l'école et/ou que les élèves qui passent du temps au service de garde avant le début des classes. Il a été convenu que les berlines repasseront après avoir déposé les élèves TSA du primaire pour aller cueillir les élèves du préscolaire TSA.

Ce nouvel horaire est proposé par Hélène Gagnon et appuyé par Magali Letarte.

4.3 Modalités de la rentrée progressive préscolaire, préscolaire-TSA et TSA 2021-2022

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 juin 2021, à 18H30, Via TEAMS

Au préscolaire régulier, afin d'avoir des groupes équilibrés, la rentrée progressive se fera sur 3 jours au préscolaire soit le 26-27 et 30 août. La première journée complète sera le 31 août 2021.

Pour les classes TSA primaires, un appel aux parents avec les détails autour du 25 août suivi d'une rentrée progressive sur 2 jours soit les 26 et 27 août. La rentrée progressive sont des journées de rencontres individuelles avec l'enfant et ses parents et les responsables de la classe.

Au préscolaire TSA c'est la rentrée progressive sur 3 jours soit les 26-27 et 30 août avec groupe A et groupe B donc le groupe entier divisé en deux plus petits groupes qui a été choisie par les responsables de la classe.

L'horaire est proposé par Aminata Traoré et appuyé par Suzelle Beauregard.

4.4 Effets scolaires (préscolaire, préscolaire-TSA, TSA, 1^{er} cycle, 2^e cycle et 3^e cycle)

Les frais pour les effets scolaires fournies par l'école se détaille comme suit pour l'année à venir:

Préscolaire 4 ans 30\$

Préscolaire 5 ans 30\$

Préscolaire TSA 45\$

1er cycle: 1ère année 52\$ // 2e année 49\$

2e cycle: 65\$

3s cycle: 83\$

Magali Letarte fait une proposition d'ajuster les frais au 1er cycle pour avoir le même montant et donc d'ajouter 3\$ de frais de photocopies en 2e année pour éviter des discussions de trottoirs et l'apparence d'inéquités. Sachant que l'école absorbe des frais de photocopies régulièrement. Après discussion, la proposition d'arrondir les frais pour le 1er cycle à 50\$ pour chacun des niveaux impliqués soit 1ère année et 2e année, pour faciliter les calculs dans les familles est adoptée.

Caroline Favreau demande s'il est vraiment nécessaire d'inscrire sur les listes des "marques suggérées". Les membres du personnel affirment qu'il n'y a d'abord pas

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 juin 2021, à 18H30, Via TEAMS

d'enjeu monétaire, mais que ce sont plutôt des marques qui ont été "testées et approuvées" par les profs car certains produits créent des frustrations chez les élèves parce qu'ils ne fonctionnent pas bien: gomme à effacer qui n'efface pas ou bâton de colle qui ne colle pas par exemple.

Les listes d'effets scolaires sont proposées par Aminata Traoré et appuyées par Suzelle Beauregard.

4.5 Code de vie 2021-2022 (approbation)

On regarde le contenu du Code de vie de l'école qui doit être approuvé par le CÉ. Plusieurs membres expriment que le code actuel est désuet et plutôt long avec plusieurs répétitions. Certaines images de type humoristiques dont Mickey Mouse devraient être révisées pour leur pertinence.

Mme Beaudoin précise que des membres du personnel pensent former un comité "code de vie" afin de le réviser en profondeur mais que le délai d'ici la prochaine rentrée ne sera pas suffisant. Le conseil d'établissement, dont les membres Caroline Favreau et Magali Letarte, appuient l'idée de faire un comité pour réviser le code de vie et moderniser. On s'entend pour adopter le code actuel sachant qu'il sera revu et corrigé par un comité durant l'année scolaire 2021-2022.

Le point code de vie est proposé par Sonia Cuzzolini et approuvé par Hélène Gagnon.

4.6 Réglementation du SDG (adoption)

La réglementation du Service de garde est révisée. Il est mentionné que le numéro de téléphone est à corriger et qu'il faut ajuster le tarif à 8,55\$ par jour.

La réglementation du Service de garde avec les modifications mentionnées est proposée par Hélène Gagnon et adoptée par Flavie Gagnon.

4.7 Sorties prévues du SDG en 2021-2022 (approbation)

Un calendrier des sorties de la prochaine année scolaire est présenté au Conseil d'établissement. Il contient 2 sorties pour chacune des moitiés de l'année entrecoupées de journées thématiques à l'école.

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 juin 2021, à 18H30, Via TEAMS

Les 2 sorties prévues entre août et décembre sont Héritage Saint Bernard et Parc Olympique. Alors que les 2 sorties entre janvier et juin sont GUÊPE au Parc de la Pointe aux Prairies et Clip'n Climb.

Des frais de 30\$ pour ces sorties sont prévus incluant 2 autobus scolaires pour le transport. Ces frais pourraient être révisés à la baisse si le transport en commun était utilisé plutôt que le service d'autobus réservés notamment pour la sortie au Parc Olympique. Pour les journées pédagogiques thématiques des frais de 9\$ par enfant sont prévus et l'animation sera assurée par l'équipe du service de garde.

Le conseil d'établissement aime l'idée de publier le calendrier de l'année entière aux élèves et aux parents. Il suggère d'ajouter des résumés des activités et des descriptions pour informer les familles.

Mme Beaudoin ajoute que la mise en place d'un processus d'inscriptions avec les formulaires Forms sera développée ce qui évitera la manipulation de plusieurs papiers qui permettra, on l'espère, de sauver du temps.

Mme Johnson mentionne aussi qu'une éducatrice reste toujours à l'école si les enfants ne vont pas à la sortie. Et que dans ce cas les frais réguliers du service de garde s'appliquent alors.

Le calendrier est proposé par Hélène Gagnon et appuyé par Suzelle Beauregard.

4.8 Diverses résolutions – transferts du fonds 4 au fonds 9

Discussions autour des différentes résolutions présentées ce soir. Il y en a trois visant le transfert de montants du Fonds 4 vers le fond 9.

La première: " La présente résolution autorise la direction de l'école Saint-Anselme à transférer un montant de 1 150,00 \$ à partir du fonds 4 vers le fonds 9, pour des dépenses reliées à la plantation des quatre arbres sur la cour à l'automne 2020 par Soverdi."

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 juin 2021, à 18H30, Via TEAMS

La seconde: "La présente résolution autorise la direction de l'école Saint-Anselme à transférer un montant de 1 208, 00\$ à partir du fonds 4 vers le fonds 9, pour des dépenses reliées aux achats d'équipements d'enregistrement vidéo. Achats faits suite à l'obtention de la bourse BMO de 2500, 00\$ par les enseignantes d'art dramatique et d'arts plastiques. Les dépenses restantes de 1 292, 00\$ seront faites d'ici la fin de l'année pour des achats divers de matériel d'arts plastiques pour les élèves de l'école donc autorisation permise dès maintenant pour transférer l'ensemble des fonds de 2 500, 00\$ vers le fonds 9."

La troisième: "La présente résolution autorise la direction de l'école Saint-Anselme à transférer un montant maximal de 1 500, 00\$ à partir du fonds 4 vers le fonds 9, pour des dépenses reliées aux activités des finissants telles l'album (440,50\$ + taxes, soit 508,66\$), les photos des finissants (lien internet de 10\$ par finissant – 25 finissants, donc 250\$ + taxes, soit 288,68\$), la mosaïque (montant encore inconnu) et finalement divers achats pour la petite fête du 17 juin après-midi (grignotines, certificats pour les élèves, etc.)."

La deuxième résolution concernant les fonds reçus via la bourse BMO est adoptée à l'unanimité par le conseil d'établissement étant donné que les bourses et autres dons reçus doivent obligatoirement être déposés dans le Fonds 4 et versés ensuite dans le Fonds 9 lorsque cet argent est dépensé.

Concernant les deux autres résolutions proposées, Suzelle Beauregard demande si on ne devrait pas utiliser l'argent contenu dans le Fonds 1 celui des dépenses courantes, plutôt que dans le Fonds 4, qui est plutôt notre "coussin" et dans lequel très peu d'argent est déposé.

Mme Beaudoin soutient que le Fonds 1 ne devrait idéalement pas être déficitaire et qu'étant donné que le Fonds 4 contient un montant d'argent acceptable, elle avait fait ses propositions de résolutions. Elle ajoute que par le passé certaines propositions similaires avaient été faites et adoptées par le CÉ.

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 juin 2021, à 18H30, Via TEAMS

Magali Letarte propose un compromis. Comme la dépense reliées à la plantation des arbres est une exception et que nous pouvons la mettre dans la catégorie "long terme " il est raisonnable de prendre l'argent dans le Fonds 4. Tandis que les dépenses liées aux activités des finissants sont ponctuelle elle seront prises dans le Fonds 1 pour cette fois-ci.

Il est donc proposé par Magali Letarte et appuyé par Caroline Favreau que les résolutions 1 et 2 soient accordées et soutenues par le conseil d'établissement.

4.9 Plan de lutte contre l'intimidation (évaluation)

Point remis à une prochaine réunion.

5. Points d'informations

5.1 Mot de la présidente

Mme Favreau nous parle d'une année qui n'était pas facile et dit que nous sommes passées à travers grâce au travail de l'équipe école, des parents et des élèves. Elle dit merci aux membres du CÉ pour leur participation aux rencontres. Elle nous souhaite un été avec nos proches qui permettra de revenir ressourcées. Elle termine en disant: "on a une belle école, une super équipe, je vous lève mon chapeau!"

5.2 Mot de la direction

Mme Beaudoin remercie Mme Favreau pour son message. Elle aborde les points suivants:

- **Organisation scolaire 2021-2022**

L'école maintient le nombre d'élèves pour l'an prochain soit de 241. Elle ajoute que la classe de maternelle 4 ans n'ouvre pas pour le moment par manque d'inscriptions. Elle nous dit qu'il y aura du mouvement au sein du personnel de l'école et qu'elle enverra un message "Info-parents" à ce sujet. Quelques changements sont à prévoir pour cause de maternité et de départs. Elle mentionne que plusieurs membres du personnel de sexe masculin arriveront au sein de l'école.

- **Services aux élèves (tel que discuté dans le point 4.1)**

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 juin 2021, à 18H30, Via TEAMS

Comme nous l'avons vu lors du point de budget, un poste en soutien linguistique est ajouté pour l'an prochain, ce qui est une excellente nouvelle pour les élèves de l'école.

- **Calendrier scolaire 2021-2022**

Elle aborde aussi le calendrier scolaire et mentionne que 2 bulletins et 2 communications sont prévus pour l'an prochain.

Enfin, elle fait un état de la situation concernant la pandémie de Covid-19: il y a des assouplissements au règles du port du masque pour les membres du personnel. Et dit aussi qu'on souhaite qu'il n'y ait pas de fermeture de classes d'ici la fin de l'année scolaire. Finalement elle dit; "Merci pour votre temps au conseil d'établissement et pour notre accompagnement dans son apprentissage du travail de direction."

5.3 Mot du personnel

- **Informations sur les activités prévues de fin d'année (finissants)**

Sonia Cuzzolini, enseignante de 5e-6e année nous dit que les photos des finissants sont différentes, pandémie oblige, elles ont été prises à l'extérieur et les élèves ont réalisé des accessoires en arts plastique pour les accompagner sur les photos. Elle dit que c'est très réussi! L'album de finissants a été produit et il est présentement en impression. La Fête des finissants est prévue pour vendredi le 19 juin 2021 à la dernière période au programme: signatures des albums, certificats et partage d'une collation. Elle remercie Mme Beaudoin et tous les parents pour leur implication!

5.4 Mot du service de garde

Mme Johnson nous dit qu'effectivement c'était une grosse année qui se terminera avec une journée pédagogique le 23 juin 2021 alors que des jeux extérieurs et un pique-nique sont prévus. Ce fut une année difficile mais elle est confiante pour l'an prochain et dit souhaiter une complicité plus grande dans l'équipe du service de garde.

5.5 Mot de la représentante du comité central de parents

Absente

5.6 Mot de l'O.P.P

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 juin 2021, à 18H30, Via TEAMS

Absente

5.7 Mot des représentants de la communauté : *La Cantine pour tous*

Absents

Mention spéciale de Mme Magali Letarte à propos du spectacle des finissants du groupe 602 et du film de la classe 501-601 qui ont été présentés sur la scène de la Maison de la Culture Janine-Sutto. Ces œuvres pilotées par l'enseignante en art dramatique Isabelle, soutenue par les professeures, étaient de grande qualité. Les élèves ont eu une chance exceptionnelle de vivre des projets créatifs d'envergure à travers cette année particulière et elle salue donc l'initiative d'Isabelle Thivierge, enseignante en arts dramatique.

6. Bilan du conseil d'établissement 2020-2021

Ce rapport est à venir, Mme Caroline Favreau mentionne qu'elle ne sait pas quoi inclure précisément dans ce bilan. Mme Beaudoin suggère un bilan résumé qui sera présenté aux parents lors de l'assemblée annuelle du mois de septembre prochain. Elle propose de s'appuyer sur le modèle présenté l'an dernier par Mme Berenice Castro alors présidente du CÉ. Il est donc entendu que Mme Favreau et Mme Beaudoin vont préparer un bilan pour le mois de septembre 2021.

7. Varia

7.1 Questions sur la mesure alimentaire

Mme Caroline Favreau revient sur les discussions qui entouraient les mesures alimentaires du CÉ de l'an dernier. Il sera probablement possible d'engager des frais pour payer des ressources humaines selon Mme Beaudoin. C'est donc à suivre à la rentrée.

8. Levée de la rencontre

La levée de l'assemblée à 21:15 est proposée par Sonia Cuzzolini et appuyée par Magali Letarte.

Résumé préparé par Magali Letarte, secrétaire du Conseil d'établissement.